

Prêt participatif Croissance PMI

SOFITECH

Présentation du dispositif

- Les PMI qui ont besoin de financer un projet de développement en renforçant leurs fonds propres, sans prise de participation au capital, peuvent être aidées par le prêt participatif Croissance PMI.
- Ce dispositif peut concerner :
 - la mise en oeuvre des orientations stratégiques (programme ACAMAS),
 - la mise aux normes environnementales,
 - l'amélioration de la chaîne de production,
 - le développement à l'international,
 - le rachat d'une entreprise (sauf via un holding),
 - les immobilisations incorporelles.

Montant de l'aide

- Le montant d'intervention du prêt participatif Croissance PMI va de 100 000 € à 400 000 €.
- Le coût de refinancement de la banque est fixé à 2,25%.
- Les frais d'étude à régler à Sofitech sont fixés à 1% du montant du prêt.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 3 ans.
- Possibilité d'appartenance à un groupe.
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Situation financière saine
 - › Conditions d'accès
 - › Conditions de durée

Organisme

SOFITECH

Société de Financement des Industries Technologiques

- 39/41 rue Louis Blanc
92400 COURBEVOIE
Téléphone : 01 47 17 67 50
Télécopie : 01 47 17 67 55
Web : sofitech.pro